

# AVIS PUBLIC

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

### Règlement n° 495-2015

**AVIS PUBLIC**, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **495-2015** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 14 septembre 2015.

Le règlement n° **495-2015** modifiant le règlement de zonage n° **436-2009** afin d'agrandir la zone H-126, d'abroger la zone C-127 et d'agrandir la zone P-128 et de modifier la grille d'usages P-128.

**AVIS PUBLIC** est aussi donné, que le règlement n° **495-2015** a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 14 octobre 2015.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 20<sup>e</sup> jour d'octobre 2015.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma  
Directeur général et secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie le 20 octobre 2015 entre 15 h 30 et 16 h 30 à la porte de l'église et au secrétariat municipal et en publiant une copie dans le journal « *La Voix* », édition du 23 octobre 2015.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 octobre 2015.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma  
Directeur général et secrétaire-trésorier